

Les bibliothèques collégiales et les ressources libres

Anne-Frédérique Champoux
Animatrice du Regroupement des
bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)

Une « définition » des bibliothèques

- ≠ Un entrepôt
 - « Libraries are not about books. » - Nicole Haché
- = Un espace de mise en relation de l'information avec un public

- 2 missions « historiques » des bibliothèques
 - Conservation
 - Accès



Le mouvement libre et les bibliothèques

- Les bibliothécaires adoptent et défendent le libre... et s'opposent à ce qui entrave la circulation de l'information
 - Création de logiciels de gestion de bibliothèque en code libre (Koha, Evergreen, etc.) dès le début 2000
 - Déclaration de l'IFLA sur l'accès libre en 2003
 - Déclaration de CLA sur le libre accès en 2005

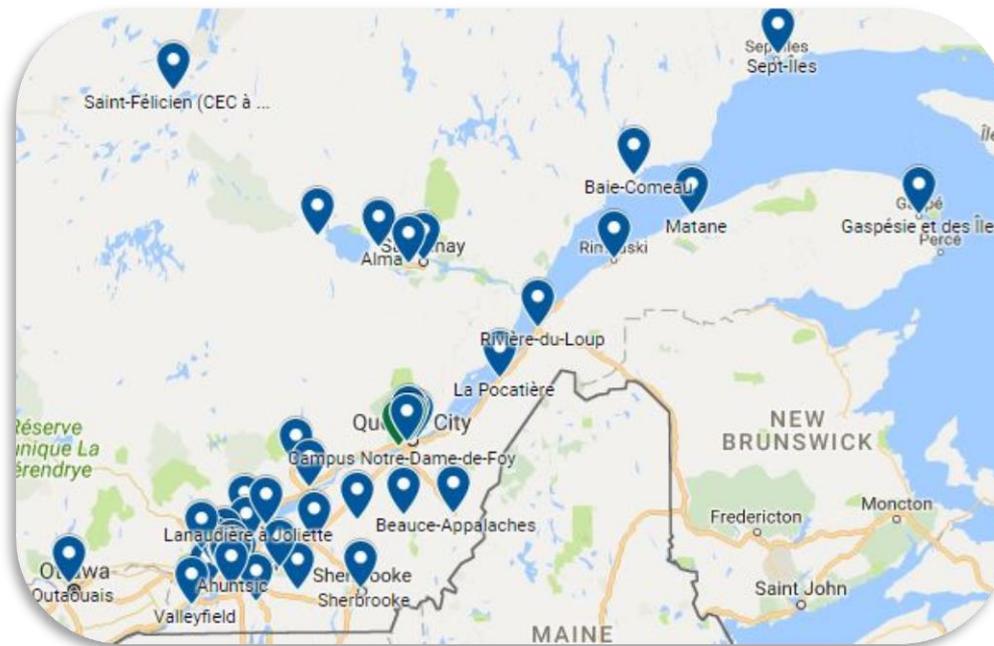


Logiciels libres
en bibliothèque



Les bibliothèques collégiales

- En soutien à la mission éducative des collèges
- Une communauté d'environ 200 000 personnes desservie (étudiants, professeurs, employés, etc.)
- Une cinquantaine de bibliothécaires et une centaine de techniciens en documentation



Les bibliothèques collégiales et le libre

- Quelques initiatives
 - Utilisation de logiciels libres
 - Sensibilisation des usagers sur l'utilisation de ressources libres de droits
 - Promotion du libre accès
 - Création de matériel pédagogique libre (de manière individuelle et en groupe)
 - Mise sur pied de dépôts institutionnels



Utilisation de logiciels libres

Okoha

zotero

lundi 15 déc. au dimanche 21 déc. - Toutes les ressources					
Salle de classe	lundi 15 déc.	mardi 16 déc.	mercredi 17 déc.	jeudi 18 déc.	vendredi 19 déc.
		12:30 à 12:45 Devoir Devoir 1ers STI Devoir sur les différentes OS			
	+	14:30 à 15:30 Réunion Conseil de classe Conseil de classe des Terminal STI	+	+	+
Salle Info 1	+	10:00 à 11:00 Cours Compte rendu 1ere Bac S Compte rendu TP 1 à 6	+	+	+
Salle Info 2	+	10:00 à 11:00 Cours Compte rendu 1ere Bac S Compte rendu TP 1 à 6	+	+	+
Salle Info 3	+		+	+	+

Logiciel GRR



Sensibilisation des usagers

LES ŒUVRES SOUS LICENCE CREATIVE COMMONS

- [Droit d'auteur en quelques mots](#)
- [Citation](#)
- [Œuvres du domaine public](#)
- [Licences Creative Commons](#)

Les licences [Creative Commons](#) proposent une autre avenue à celle du « cadre traditionnel "tous droits réservés" créé par les lois sur le droit d'auteur ». Ces [licences](#) offrent aux créateurs des « moyens simples standardisés d'accorder des permissions de droits d'auteur supplémentaires à leurs œuvres ». Toutes les œuvres sous licence Creative Commons peuvent être partagées et distribuées sans frais. Par contre, les conditions d'utilisation des œuvres varient d'une licence à une autre (adaptation, utilisation commerciale, etc.). L'infographie ci-dessous, tirée d'une [vidéo](#) réalisée par le ministère français de la Culture et de la Communication, présente en un coup d'œil les différentes licences Creative Commons.

Qu'est-ce que le droit d'auteur ?

L'oeuvre que je souhaite utiliser est-elle libre de droit ?

Oui, s'il s'agit d'une œuvre du domaine public

Au Canada, le droit d'auteur prend fin 50 ans après la mort du créateur de l'œuvre. La reproduction d'une œuvre d'un auteur étranger est régie par la loi sur le droit d'auteur du Canada. Les traductions et les œuvres annotées sont sujettes au droit d'auteur.

Oui, s'il s'agit d'une œuvre dont vous détenez les droits

Par exemple, vous êtes l'auteur de l'oeuvre, de l'image, du vidéo, du manuel, du commentaire, etc.

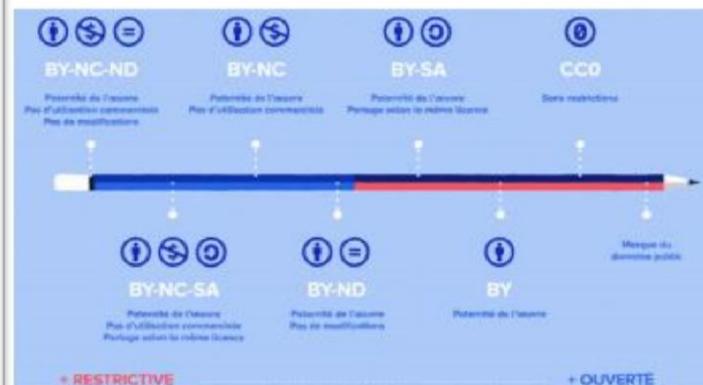
NB. Il est possible que vous ayez cédé vos droits à votre éditeur par le biais d'un contrat.

Oui, si le titulaire des droits de l'oeuvre autorise la réutilisation

Vérifier les mentions légales ou la présence de licences [creative commons](#).

Trouver du contenu sous licence Creative Common que vous pourrez **utiliser / modifier / diffuser** dans le cadre d'un cours : search.creativecommons.org

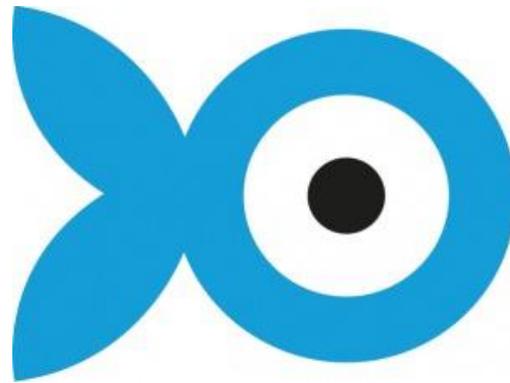
NB. On doit toujours indiquer la source ou l'auteur d'une oeuvre, même si celle-ci est libre de droit !



Promotion du libre accès

**erudit.
org**

 **revues.org**



 **PLOS**

DOAJ DIRECTORY OF
OPEN ACCESS
JOURNALS



Création de matériel pédagogique libre

S'autoformer : la formule flexible

PRÉPARER UNE RECHERCHE

Pour optimiser une recherche, il est nécessaire de limiter ce que l'on appelle le bruit et le silence documentaire.

- Le **BRUIT** correspond aux résultats qui ne sont pas nécessairement pertinents.
- Le **SILENCE** correspond aux résultats pertinents qui n'apparaissent pas dans les résultats.



S'informer!

TRUCS DE RECHERCHE

Guillemets

Les guillemets permettent de lancer une recherche avec une expression exacte et non pas avec chaque mot séparément.

- o "peine de mort"
- o "océan atlantique"
- o "manifestations étudiantes"
- o "bibliothèque du Collège Ahuntsic"
- o "effets sur la santé"

Troncature

La troncature est utilisée pour remplacer des lettres manquantes.

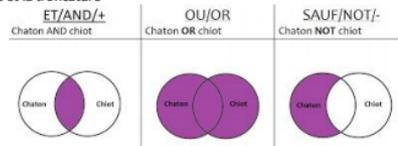
Elle indique que n'importe quelle lettre, ou aucune lettre peut se trouver après l'astérisque : *

- o canadi* donnera : canadien, canadienne, canadiens, canadiennes, canadien et canadiens...
- o handicap* donnera : handicap, handicaps, handicapé, handicapés, handicapée, handicapées, handicapé, handicapant, handicapante...
- o cheva* donnera : cheval, chevaux, chevaleresque

Opérateurs booléens

Les booléens sont des opérateurs logiques qui permettent de créer des liens entre les mots-clés de la recherche...

Les opérateurs booléens et la troncature



UnlockingResearch.com

IAPASON



Dépôts institutionnels



DEPOSITUM Le dépôt institutionnel

E₃UQ.info



En bref

- Les bibliothèques collégiales...
 - sont nombreuses à adhérer à la philosophie du libre;
 - soutiennent la diffusion en accès libre;
 - sensibilisent leurs usagers;
 - participent à la création de matériel pédagogique libre.



Sources

- Logo « Je soutiens le libre accès » tiré du site internet de la bibliothèque de l'Université Laval <http://www.bibl.ulaval.ca/services/libre-acces>
- Logo « Logiciels libres en bibliothèque » tiré du site internet de la bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Lausanne <http://library.epfl.ch/page-112736-fr.html>
- Logo « Librarians against DRM » tiré du site internet Readers' Bill of Right <http://readersbillofrights.info/librariansagainstDRM>
- Carte des bibliothèques du REBICQ, créée à l'aide de l'outil Google MyMaps, tirée du site internet du REBICQ <http://www.rebicq.ca/qui-sommes-nous/carte-des-bibliotheques/>
- Logo du logiciel Koha, tiré de Wikipedia <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=18767554>, utilisé avec la permission de « Koha community » <http://koha-community.org/download-koha/>
- Logo du logiciel Zotero, tiré de Wikipedia <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=27548696>
- Capture du logiciel GRR tiré du site internet de Devome <https://grr.devome.com/en/grr-2>
- Capture du guide sur le droit d'auteur réalisé par la bibliothèque du Cégep de Saint-Laurent <http://www.cegepsl.qc.ca/bibliotheque/droit-dauteur/>
- Capture du guide sur le droit d'auteur réalisé par la bibliothèque du Cégep du Vieux Montréal <http://www.cvm.qc.ca/bibliotheque/droitauteur/Pages/CreativeCommons.aspx>
- Logo d'Érudit tiré du site internet <http://www.erudit.org/fr/>
- Logo de Revues.org tiré du site internet <http://www.revues.org/>
- Logo d'Isidore tiré du site internet <https://www.rechercheisidore.fr/>
- Logo du Directory of Open Access Journals (DOAJ) tiré du site internet <https://doaj.org/>
- Logo de Public Library of Science (PLOS) tiré du site internet <https://www.plos.org/>
- Capture d'un Tutobiblio, réalisé par Anne-Gaëlle Habib de la bibliothèque du Collège Ahuntsic, tiré du site internet <https://sites.google.com/site/ahuntsicformationdoc/> et diffusé sous licence CC BY-NC <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/>
- Logo du site « S'informer », mis sur pied par Sandra Lenneville du Cégep Géarld-Godin, tiré du site internet <http://sinformer.cgodin.qc.ca/> et distribué sous licence CC BY-NC-SA 2.5 CA <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/>
- Logo du site « Unlocking Research », mis sur pied par le personnel de la George Wallace Library du Collège Champlain au campus de Saint-Lambert, tiré du site internet <http://www.unlockingresearch.com/> et distribué sous licence CC BY-NC-SA 2.5 CA <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/>
- Logo du projet Diapason tiré du site internet <http://mondiaipason.ca/> et distribué sous licence CC BY-NC-SA 3.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/deed.fr>
- Logo de Depositum tiré du site internet de de la bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue <http://depositum.uqat.ca/>
- Logo d'EDUQ tiré du site internet <https://eduq.info/>



Merci de votre écoute!

Anne-Frédérique Champoux
Animatrice du Regroupement des
bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)